

SUD Étudiant-e-s et Précaires

Pl. Chauderon 5 1003 Lausanne

info@sud-ep.ch www.sud-ep.ch

Communiqué de presse

Lausanne, le 15 octobre 2013

La direction de l'UNIL, visiblement embarrassée, tente de faire taire une campagne syndicale sur les dispositifs de contrôle et de sanctions

Notre syndicat, SUD Étudiant-e-s et Précaires, a démarré aujourd'hui une campagne d'information et de revendications sur les dispositifs de contrôle, de discipline et de sanction qui se développent au sein du territoire universitaire lausannois :

- Enregistrement de données sur les étudiant-e-s et les salarié-e-s
- Sanctions financières après un retard administratif
- Mise en fourrière de vélos
- Présence de plus en plus fréquente de milices privées (Sécuritas)

Nous avons adressé au Recteur de l'Université de Lausanne un courrier comprenant une série de questions et de revendications sur ces thèmes et nous avons saisi par la même occasion le préposé à la protection des données. L'ensemble du dossier est joint au présent communiqué.

Aujourd'hui, le service de sécurité universitaire a exercé à plusieurs reprises sur nos membres une pression très forte pour restreindre la diffusion de ces informations. Malgré notre interpellation du rectorat ce matin pour faire respecter la liberté d'expression, plusieurs agents de sécurité et leur chef ont persévéré dans cette entreprise. Notamment :

- Le retrait de nos affiches syndicales des panneaux d'affichage autorisés
- Présence d'un ou plusieurs agents de sécurité durant les distributions pour surveiller et intimider
- Menace de facture de nettoyage
- Accusations non-fondées, et exercice d'une pression systématique dans le but de faire peur.

Cette attitude est inacceptable. Elle contrevient gravement aux droits constitutionnels et fondamentaux, à la liberté d'expression et d'opinion, ainsi qu'aux droits syndicaux. La direction de l'UNIL a fait preuve d'une politique très autoritaire dans cette affaire, alors que notre syndicat ne fait que poser de légitimes questions et revendications.

Nous avons écrit, aujourd'hui même, au rectorat de l'UNIL pour solliciter une rencontre à ce sujet et obtenir ainsi toute la clarté dans cette affaire et exiger le respect de nos droits fondamentaux.

Nous continuerons à diffuser largement nos tracts et affiches sur le territoire de l'UNIL dans les prochains jours. C'est par une présence syndicale déterminée et indépendante que nous pouvons assurer un exercice réel de démocratie à l'UNIL.